

## Sanofi-aventis investit 150 M€ en France et poursuit sa mutation vers les Biotechnologies

- **Création du 3<sup>ème</sup> Pôle Européen de Vaccins du Groupe à Neuville-sur-Saône**
- **Formation de 700 Collaborateurs aux Biotechnologies**
- **Emploi industriel en France stable pendant 4 ans**

**Paris, France - Le 31 mars 2010** - Sanofi-aventis a présenté aujourd'hui aux partenaires sociaux en France le projet d'investissement et d'adaptation de son outil industriel chimique et biotechnologique en France pour les quatre années à venir. L'objectif est de faire évoluer, d'ici 2014, l'activité industrielle chimique de sanofi-aventis en France principalement vers les biotechnologies et la production de vaccins, et d'anticiper les baisses de production consécutives à la chute des brevets de plusieurs médicaments majeurs issus de la chimie de synthèse.

« *La mutation de notre outil industriel vers plus de biotechnologies correspond à l'évolution de l'innovation dans le monde pharmaceutique, de plus en plus équilibrée entre les vaccins et les molécules issues des biotechnologies d'une part, et les principes actifs issus de la chimie de synthèse, d'autre part* », a déclaré Philippe Luscan, Senior Vice-Président, Affaires Industrielles, sanofi-aventis. « *En s'inscrivant pleinement dans la stratégie du Groupe, ce projet permettra à sanofi-aventis de maintenir sa compétitivité, de générer une croissance durable, et d'assurer le maintien d'un niveau d'emploi industriel en France stable pendant 4 ans* ».

Sanofi-aventis investira un montant global de 150M€ sur ses sites industriels, dont 90M€ consacrés à la mise en place d'un procédé de biosynthèse innovant sur les sites de Saint-Aubin-Lés-Elbeuf (Seine-Maritime) et de Vertolaye (Puy de Dôme), pour améliorer la compétitivité, au plan international, de la production de Corticostéroïdes. Ces nouvelles activités s'accompagneront, localement, de création d'emplois.

Le site de Neuville-sur-Saône (Rhône), déjà engagé dans la production du futur vaccin contre la Dengue, devrait accueillir de nouvelles activités de Sanofi Pasteur, et deviendra en 2014, le troisième Pôle Européen du Groupe entièrement dédié aux vaccins en France.

Dans le cadre de ce projet, sanofi-aventis prévoit également d'arrêter progressivement l'activité du site de Romainville (Seine Saint Denis) d'ici fin 2013, et s'engage à mettre en œuvre un plan de revitalisation du bassin d'emploi autour de ce site.

Ce projet prévoit des mesures d'aides à la mobilité géographique, prioritairement au sein des bassins d'emploi de Lyon et de Paris, et à la mobilité professionnelle, grâce au déploiement, en partenariat avec des Universités Françaises, d'un plan de formation aux biotechnologies pour plus de 700 collaborateurs. Aucun autre projet de modification du réseau industriel n'est envisagé durant cette période.

Ainsi, depuis 2008, après les investissements de 350 M€ à Neuville-sur-Saône, et de 200 M€ à Vitry-sur-Seine, sanofi-aventis aura engagé un montant global d'investissement atteignant 700 M€ pour faire évoluer son outil industriel chimique vers les biotechnologies, en France.

## A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, visitez le site [www.sanofi-aventis.com](http://www.sanofi-aventis.com).

### Déclarations prospectives

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.*